

L'Adie

Présentation



L'ADIE EN QUELQUES MOTS

Association reconnue d'utilité publique

Créée en 1989 par Maria Nowak pour faciliter la création d'entreprise aux personnes exclues du système bancaire (demandeurs d'emplois...).

Milite contre le gâchis des talents

L'Adie défend l'idée que chacun peut devenir entrepreneur, même sans capital, même sans diplôme, s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, basé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

En bref, l'ADIE soutient ses créateurs quelque soit :

Leurs situations personnelles : Demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs handicapés, interdits bancaires...

Leurs projets : tout type d'activité, toute forme juridique

Le montant sollicité, dans la limite de 10 000 euros (et un plan de financement ne dépassant pas 22 000 euros)

L'ADIE : un modèle économique basé sur la confiance

Association hybride

L'ADIE bénéficie d'une habilitation Banque de France pour emprunter auprès des banques & institutions financières.

L'ADIE redistribue à ses créateurs sous forme de prêt personnel.

L'ADIE est financée par les collectivités, l'Etat et l'Europe pour soutenir ses créateurs.

Nos principales missions

Financement
(jusqu'à 10 000 euros)

Accompagnement
(pour aider à la pérennisation des activités qu'elle soutient)

Plaidoyer
(promouvoir la création d'entreprise et initiative économique pour tous)

Une relation équilibrée

L'ADIE s'efforce de combattre les préjugés :
en donnant accès au crédit à tous,

en démocratisant la création d'entreprise pour tous par un accompagnement de qualité.

en pratiquant le principe du droit à l'erreur,

en mettant en avant autant l'humain que le projet

Se faire financer par l'ADIE

Un prêt responsable et solidaire

Un prêt jusqu'à **10 000 euros**

L'ADIE intervient au **démarrage ou développement** d'activité

Progressivité du prêt : un prêt adapté à votre projet, des échéances en adéquation avec votre budget personnel

Microcrédit à taux fixe **7,45%** avec possibilité de coupler avec un prêt d'honneur (prêt à taux 0) ?

Principale condition : **une personne physique prête à se porter caution** sur une partie du prêt

Emprunt de 3000 €

- Durée de remboursement : **3 ans**
- Taux fixe : **7,45%**
- Contribution de solidarité : **5%**
- Articulation du prêt :
- Coût du crédit : **325,52 €**

MC 2000 € + PH 1000 €

Mensualité

91 €

Se faire accompagner par l'ADIE

L'ADIE engagée dans la réussite de ses créateurs

POST CREATION

Un suivi individuel et gratuit par des experts tout au long de l'activité :

- Aide au montage financier avant le démarrage pour vérifier la rentabilité du projet
- Des permanences administratives (création/cessation d'activité, cotisations, fiscalité...)
- Des ateliers commerciaux pour peaufiner sa stratégie commerciale et réussir à trouver des clients
- Des permanences avec des avocats du barreau de Paris
- Une hotline téléphonique tenue par des juristes bénévoles
- La possibilité de vendre dans des boutiques gratuitement
- La possibilité de participer à des marchés

Je Deviens Entrepreneur

Formation certifiante pour formaliser son projet

Dédiée aux porteurs de projet ayant une idée +/- aboutie

Durée : **2 semaines (temps plein)**

Coût : **GRATUIT**

Critères de sélection : **Motivation, disponibilité** et taille du projet en adéquation avec nos critères de financement

- Un **accompagnement collectif** (8 porteurs de projet par promo) et intégral
- Un **tuteur** pour accompagner dans l'activité
- Des évènements de **mise en réseau** réguliers (repas inter-promo, apéro)
- Un démarrage de promo **chaque mois**
- Un entretien individuel avant d'intégrer le dispositif d'accompagnement

Les autres services de l'ADIE

Assurance Pro

Formules négociées avec nos partenaires AXA & Allianz

Tarifs fixes de la RC PRO à la MRP avec local de 80 à 300 €/an

Assurance auto

Tarifs avantageux pour les primo-assurés

Sur devis

Le Microcrédit Mobilité

Dédié aux intérimaires, interdits bancaires

Faciliter le maintien ou le retour à l'emploi salarié (formation, permis de conduire, véhicule)

Montant d'emprunt : **5000 €** max

Taux fixe : **7,45%**

La microfranchise

Mise à disposition d'une marque éprouvée

Accompagnement métier & services mutualisés pour les microfranchisés

Financement égal ou inférieur à 10 000 €

Club Mobilité

Partenariat entre Tank Action, Renault et ADIE

Faciliter l'accès à un véhicule neuf au public exclu du système bancaire

LOA de véhicule neuf

- Dacia Sandero
- Kangoo

Les bons plans

Des partenariats négociés

Préparez votre rendez-vous d'instruction

Prise de rendez-vous :

- par téléphone 0969 328 110
- en ligne via adie.org

Modalité du rendez-vous :

- en présentiel
- à distance

Les documents nécessaires à l'instruction de votre demande de financement :

- pièce d'identité valide
- trois derniers relevés bancaires (perso, pro, conjoint)
- le numéro du garant

Durée du rendez-vous :

1h environ

Objectifs :

- Comprendre votre projet (maturité, prévisions de chiffre d'affaires)
- Faire connaissance avec le porteur de projet (parcours, motivation, budget du foyer)

Délai de décision :

2 semaines max

Tout refus de financement est motivé. Aucun refus de financement n'est définitif